



PRÉFÈTE DE LA SOMME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 19 décembre 2020

POINT DE SITUATION SANITAIRE COVID19 - CONTRÔLES

Face à l'évolution de la situation sanitaire, la Préfète de la Somme a décidé de renforcer les mesures de protection des populations et d'intensifier les contrôles du respect des mesures barrière.

Ainsi, les contrôles suivants ont été réalisés ce samedi 19 décembre, jour de forte affluence, et ont donné lieu à des verbalisations :

- 09h30-19h : CHU AMIENS SUD et abords
- 09h30-19h : zone commerciale Auchan DURY
- 11h-20h : Centre-ville d'Amiens entre la gare et la mairie et aux entrées des 3 centres commerciaux (Amiens Nord, Glisy et Auchan)
- 12h-20h: zone centre-ville et dans les centres commerciaux ABBEVILLE
- 16h-17h : zone commerciale centre-ville RUE
- 16h-17h : zone commerciale centre-ville DOULLENS
- 16h-17h : zone commerciale centre-ville MONTDIDIER
- 16h-17h : zone commerciale centre-ville PERONNE
- 17h-18h : zone commerciale centre-ville FRIVILLE
- 17h-18h : zone commerciale centre-ville FLIXECOURT
- 17h-18h : zone commerciale centre-ville ROYE
- 17h-18h : zone commerciale centre-ville ALBERT

Les patrouilles du dispositif de nuit axeront leur surveillance sur l'application du renforcement des mesures de protection de la population contre la COVID-19.

A la suite de la publication de l'arrêté préfectoral et à la demande de l'intersyndicale des forains, une délégation a été reçue en préfecture ce jour à 15 heures aux fins d'échanger sur les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

La préfète de la Somme rappelle que la dégradation rapide de la situation sanitaire dans le département nécessite le respect de l'ensemble des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale, pour la santé de tous.

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



PrefectureSomme



@Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens